

<http://www.snetap-fsu.fr/Fiche-No5-Quels-metiers-demain.html>



# Fiche N°5 : Quels métiers demain ?

- Nos Actions - Archives - 2005-06 - Archives - 16 mai 2006 : Etats Généraux de l'Enseignement Agricole Public -

Date de mise en ligne : samedi 18 février 2006

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

# Quels métiers demain ?

## Introduction

- Les **mutations technologiques** dans les domaines de l'information et de la communication, la multiplication des partenaires institutionnels de l'Ecole et le rôle accru de l'entreprise dans l'acte éducatif, la décentralisation et la déconcentration progressives du système éducatif, les lois d'orientation successives, la réforme de l'Etat, la massification du système scolaire, le maintien d'une forte précarité chez les personnels et la diminution programmée des emplois - accentuée notamment par la fusion des corps administratifs - ont généré des changements profonds dans l'exercice de nos métiers dans le sens d'une plus grande complexité, de responsabilités accrues et d'une plus grande pénibilité.
- Ces bouleversements successifs ont été rarement compensés par des moyens supplémentaires, par des revalorisations salariales, par une formation continue des personnels adaptée ou par un surcroît de solidarité et de cohésion des communautés éducatives. Alors que les enjeux éducatifs et sociaux posés aujourd'hui à l'Ecole commanderaient de repenser et de renforcer les liens des communautés éducatives, les politiques ministérielles visent a contrario à développer l'individualisation des carrières et la compétition des agents au travers de la notation au mérite. Par ailleurs, le transfert des [TOS](#) aux collectivités territoriales interroge lourdement le concept même de communauté éducative.
- Ces évolutions profondes des métiers de l'enseignement posent aussi les questions fondamentales de la qualification et du recrutement des agents dans la perspective du renouvellement des générations, de la formation initiale et continue de l'ensemble des personnels, de la requalification des agents en poste (notamment pour la catégorie C) et des progressions de carrières, de la titularisation des personnels précaires, de la mobilité professionnelle...

## Questionnement

- [ATOSS](#)
- Leur place au sein de la communauté éducative est-elle suffisamment affirmée dans les faits ? Le projet d'établissement peut-il donner du sens et de la réalité au rôle éducatif des ATOSS ?
- Au regard des évolutions prévisibles des métiers, quels concours doivent être organisés dans les années à venir et à quel niveau ?

## Fiche N°5 : Quels métiers demain ?

---

- Quelles dotations d'objectifs doivent être retenues ?
- La spécificité de l'Enseignement Agricole doit-elle être prise en compte dans ces dotations et dans les missions des agents ?
- Quelle réflexion faut-il conduire sur la « surqualification » croissante des agents ?
- Les TOS pourront-ils être maintenus dans les cadres spécifiques d'emplois dans lesquels ils seront détachés ?
- Quelles garanties les agents peuvent-ils obtenir pour que leur mission éducative ne soit pas dénaturée ?
- La formation continue des agents peut-elle se réduire à l'accompagnement à la fonction ou à une simple adaptation à l'emploi et au poste ?
- Quelles conséquences la fusion des corps peut avoir sur la carrière des agents ?
- **Enseignants et Personnels d'éducation**
- Pour les enseignants et [CPE](#), quel niveau de qualification faut-il privilégier ?
- Quelle politique de recrutements pour assurer le renouvellement des générations ? Est-il souhaitable de réintroduire un système de pré-recrutements équivalent aux IPES, notamment pour favoriser la poursuite d'études des étudiants les plus modestes ?
- L'ouverture du recrutement des enseignants aux professionnels sans justification de diplôme est-elle acceptable ?
- Faut-il repenser complètement la formation initiale des enseignants et des CPE ?
- Les statuts existants et les obligations de service correspondantes - notamment pour les enseignants - collent-ils encore à la réalité des métiers ?
- La généralisation de la bivalence des enseignants au travers de l'éventuelle introduction de la mention complémentaire obligatoire aux concours est-elle acceptable ?
- Peut-on encourager la mixité des services entre formation initiale sous statut scolaire, apprentissage et formation professionnelle continue ?
- Quelles ambitions doit-on réassigner à la formation continue des agents ?
- Comment gérer la mixité sociale et l'hétérogénéité croissante des élèves ? Devons-nous repenser ou reconstruire nos rapports aux élèves ?
- Comment l'Enseignement Agricole peut-il encore prendre en charge la difficulté scolaire ?
- Jusqu'où peut-on aller dans la pratique des regroupements pédagogiques de filières ?
- **Ingénieurs - Personnels de direction**
- Les ingénieurs ont-ils encore leur place en tant qu'enseignants et formateurs dans l'enseignement agricole ?
- Que penser de la nouvelle fonction de chef de projet proposée aux ingénieurs ?

## Fiche N°5 : Quels métiers demain ?

---

- Comment doivent se positionner les chefs d'exploitation dans l'[EPL](#) et quelles perspectives de carrière peuvent-ils obtenir ?
- Les missions des chefs d'établissement doivent-elles évoluer ?
- Comment redonner une réelle dimension pédagogique à la gestion de l'EPL ?
- **Communauté de travail - communauté éducative**
- Pour tous les personnels, quelle définition peut-on donner de la communauté éducative ? Faut-il réapprendre à travailler ensemble ?
- Quel rôle peut jouer le projet d'établissement dans le renforcement de la cohésion des équipes éducatives ?